

Burkina Faso : la société plus qu'un l'alibi démocratique

Des élus locaux, proches du pouvoir, et des membres d'organisations de la société civile, généralement considérés comme poil-à-gratter du gouvernement, décident de faire cause commune pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des programmes de développement basés sur les réelles préoccupations des populations. Elles veulent donner un vrai sens à la démocratie au Burkina Faso.



Photo : Graf - Sénégal.

Des responsables d'organisations de la société civile, Au Burkina Faso, en plein débat.

Un article de Souleymane Ouattara

Coordinateur du réseau des Journalistes en Afrique pour le développement (JADE)

Les cadres de concertation, une version moderne de l'arbre... à parlotte ? La profusion et le formalisme de ces lieux d'échanges, souvent mis en place par décision administrative pour faciliter les échanges d'information et la synergie entre acteurs du développement dans les villages, provinces et régions, en limitent très souvent l'efficacité. C'est pourquoi lorsque des responsables d'organisations de la société civile et des présidents des conseils régionaux, installés après les élections municipales de juin 2006, décident de mettre en place un «cadre de concertation permanent», les observateurs s'interrogent. Un forum de plus ou un réel espace d'échanges et d'influence des politiques ?

Le rôle de chacun dans une démocratie

Pierre-Aimé Ouédraogo, le secrétaire exécutif du Groupe de recherche et d'action sur le foncier (GRAF), précise : «Des cadres formels existaient certes, mais celui-ci s'en distingue, car notre partenariat va poser la question du rôle de chacun pour le suivi du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Qu'est-ce que les organisations de la société civile à l'échelle régionale ou nationale devraient faire pour éclairer les conseils régionaux dans le suivi de la mise en œuvre du CSLP ? Quelles informations les organisations de la société civile devraient produire, selon quel rythme ? Quel mécanisme d'interpellation mettre en place pour permettre aux conseils régionaux d'actionner les organisations de la société civile et inversement ? C'est un dialogue plus direct». Le but de ce partenariat naissant est de faciliter le dialogue entre les élus de 11 des 13 régions du pays et quatre réseaux d'associations travaillant respectivement sur le foncier rural, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement et l'artisanat.

Web
Lire la version complète de cet article de S. Ouattara sur : www.sosfaim.org/publications/défis_sud

civile veut représenter ratique du gouvernement

A titre d'exemple, le Réseau Foncier Rural/GRAF doit formuler des recommandations plus pointues sur la vitalité de l'exploitation paysanne dans la grande et la petite irrigation. Cela permettra aux pouvoirs publics de disposer de recommandations concrètes et opérationnelles pour revitaliser les exploitations paysannes sur les grands et petits périmètres (en lien avec l'option officielle affichée de promotion de l'agro business). D'ores et déjà, les différents réseaux sont à pied d'œuvre : révision d'indicateurs, conduite d'études, organisations de rencontres, etc.

Stratégie de contournement

Si ce partenariat semble aussi prometteur, c'est qu'il fait l'affaire des deux parties. Au Burkina, la société civile vit un paradoxe. Elle est de plus en plus sollicitée pour apporter sa contribution dans la mise en œuvre des politiques de développement définies par le gouvernement. Elle le fait à travers la conduite d'activités sur le terrain et en essayant de rendre plus efficace le suivi d'évaluation du CSLP. Mais dans les faits, sa contribution n'a pas vraiment permis d'infléchir les politiques publiques. Sa participation serait même en recul, car le gouvernement envisagerait de ne lui accorder que le statut d'observateur lors des prochaines revues du CSLP. *«On s'est rendu compte que ce sera difficile de faire ce plaidoyer de façon directe avec le gouvernement. Car ça peut être la confrontation, voire le blocage, à cause de l'éternelle suspicion gouvernement – société civile, sans oublier le flou sur la notion même de société civile. C'est pourquoi nous pensons que les conseils régionaux sont les mieux placés pour nous aider à parvenir à notre but»*, analyse Pierre-Aimé Ouédraogo. En clair, il s'agit d'un mariage d'intérêt

entre partenaires consentants et qui se partagent les rôles. Les organisations de la société civile produisant des résultats fiables et les conseils régionaux légitimes et investis de pouvoirs et donc tolérés par le gouvernement s'approprient ces données pour les mettre sur la table de négociation.

Le choix de faire équipe avec les conseils régionaux ne doit rien au hasard. Outre leur légitimité, ils sont investis légalement de concevoir et mettre en œuvre les actions de développement dans leur zone. Faire le lien entre les thèmes de réflexion de la société civile et les préoccupations des conseils régionaux s'imposait dans un souci d'efficacité. Mais quel contenu donner à ce partenariat ? Les organisations de la société civile (OSC) pensent que les élus nouvellement installés ne doivent pas se lancer dans des actions tous azimuts. Ils leur conseillent plutôt d'identifier les bonnes questions. Quels rôles doivent jouer les acteurs ? Quels moyens mobiliser pour quels objectifs ? Quelles sont les vraies préoccupations à prendre en considération ? Comment ? Les réponses à ces questions constituent un préalable pour la société civile qui ajustera ses centres d'intérêt en conséquence. Le bon fonctionnement d'un tel mécanisme permettra aux OSC, dont le but affiché est d'influencer les politiques, de répondre à une réelle demande en vue du changement. De ce fait, les OSC gagneront en crédibilité, vu la pertinence de leurs données. Cette crédibilité devrait permettre aux conseils régionaux d'interpeller plus souvent la société civile. Celle-ci sera dès lors plus critique vis-à-vis de sa démarche et de ses ambitions. La construction d'une vision nouvelle de la société civile pourrait passer par là. ■

Afrique : des démocraties à géométrie variable (suite)



Burkina Faso : En 1984, la Haute-Volta devient le pays des Hommes intègres sous Thomas Sankara, qui applique un régime marxiste. Blaise Compaore, son second, le renverse en 1987, puis engage une libéralisation politique et économique.

En 1991 et 1998, Compaore est élu président à de hauts pourcentages : son opposition boycotte à chaque fois les élections, laissant le candidat quasi seul en lice. On soupçonne Compaore d'avoir trempé dans l'assassinat de Sankara, héros national, et l'affaire de Norbert Zongo, directeur de l'Indépendant, qui enquêtait sur la mort suspecte du chauffeur du frère du président, retrouvé mort en 98, ne redore pas son blason.

En 2005 a lieu la dernière élection présidentielle, que l'opposition ne boycotte pas : on pense à un changement, mais, contre toute attente, Compaore est réélu à 80% des voix (pas trop de fraudes) lors d'un scrutin qui mobilise 50% de la population. Pour expliquer cela, on met en avant une machine de communication bien huilée du côté du président ; une opposition qui s'est caractérisée par sa désorganisation et des luttes intestines...

Au plan régional, le pays a été très affecté par la crise ivoirienne, qui a mis à mal son économie, sans compter le retour massif de Burkinabé au pays, sans travail. Compaore est souvent accusé de soutenir la rébellion du nord de la Côte d'Ivoire, tandis qu'il accuse la Côte d'Ivoire de fomenter des attentats contre sa personne.